



SERMON DE V XIEME.

SVR. LE CHAPITRE VII.
de l'Epistre aux Heb. v̄. 1. 2. & 3.



RERES BIEN-AIMÉS EN
NOSTRE SEIGNEVR.

Q Velques-vns ont dit autrefois que
viure bien, c'est viure conformé-
ment à la Nature. Et cette parole est
fort bien dite, si elle est bien entenduë.
Car si vous mettés à part la corruption
qui est suruenüe à la Nature, & que vous
la consideriés en son origine, & telle
qu'elle est sortie de la main de son au-
teur, elle fournit toutes sortes de beaux
enseignemens à la vertu, & les com-
mandemens de Dieu, comme ils sont
contenus dans les deux Tables de la
Loy, ne sont rien sinon vn renouuel-

42 *Sermon II. sur le chap. 7.*

lement de ces belles instructions qu'elle nous donnoit, & dont pour n'y estre pas assez attentifs, nous auions perdu la souuenance. Or ce qui se dit des actions, se peut aussi en quelque sorte dire des paroles, & de la façon de laquelle il faut traiter les sujets que l'on entreprend d'expliquer : C'est que quelque matiere que l'on medite, il faut autant qu'il est possible, suiure la nature des choses mesmes, & accómoder son ordre & ses paroles à son sujet. Et certes à parler generalemēt, l'art n'est autre chose qu'un systeme des preceptes de la Nature, & un recueil des obseruations qu'on a faites de ses bonnes productions. C'est ce qui m'a induit à suiure dans l'explication du propos de l'Apostre sur Melchisedec, la methode que ie m'y suis proposée. Car naturellement la personne est auant son nom, & l'on ne nomme point sinon les choses ou qui existent, ou qui sont presupposées deuoir exister. C'est pourquoy j'ay parlé de Melchisedec auant que de venir à l'interpretation des noms que l'Escriture luy donne. Apres cela le nom de la per-

sonne est avant ses charges. Car chaque personne doit auoir son nom, pour estre discernée d'avec les autres dans la société dont elle fait partie ; & puis apres s'il eschet ainsi, on luy donne les charges dont elle est estimée capable. Et c'est encore la raison qui a fait que i'ay considéré le nom de Melchisedec apres cela, & mesmes l'appellation qui luy est donnée de *Roy de Salem*, parce qu'elle luy tient en quelque façon lieu de nom, bien que ce soit vne denomination qu'il a tirée de sa charge. Il reste donc que ie vienne desormais à la considération de la charge mesme : & ce doit estre le sujet de l'action de maintenant : parce que ie me propose d'y voir premierement, moyennant l'assistance de la grace de nostre Seigneur, cette qualité de Roy qui luy est donnée ; puis apres celle de Sacrificateur du Dieu Souuerain. Apres quoy nous ferons quelque considération de ce que ces deux charges ont esté conjointes en luy, ce qui n'est pas vne chose ordinaire. Et en fin, il faudra rapporter tout cela à nostre Seigneur, qui est le corps

44 *Sermon II. sur le chap. 7.*

& la verité de ce dont Melchisedec n'a esté sinon la figure & l'ombre.

Pour donc commencer par là, vous sçaués que le genre humain ne pouuoit subsister sinó en establiissant quelque societé entre ses parties. Car outre l'inclination que la raison dónne aux hommes de viure les vns avecque les autres, le besoin les y a necessairement obligés; n'estant pas possible d'un costé qu'ils peussent viure commodement sans s'entresecourir mutuellement, & de l'autre, le secours qu'ils s'entredoient, requerant necessairement que ceux que la Prouidence de Dieu a logés dans vn mesme pays, s'assemblent aussi & s'associent en vn mesme corps. Or est-il clair que cette societé ne se peut maintenir sans vne souueraine puissance, qui establiisse les loix sur la reigle desquelles les hommes composent leurs actions; qui ait le soin de les faire executer, & qui leur donne vigueur par la distribution des peines, & des recó�enses; qui ait le pouuoir d'ordonner de la paix & de la guerre, selon l'occurrence des affaires qu'on a à demester avec les voi-

ains : qui dispose des moyens qui sont nécessaires à maintenir l'une & à faire l'autre, selon que le besoin le requiert, & qui pour cela ait entre les mains les forteresses & les armes, les tributs & les impositions. Cependant il faut nécessairement que cette puissance soit ou bien entre les mains de la société toute entière, tellement que chacun y ait part; comme cela se void dans les républiques populaires, qu'on appelle Démocraties, parce que le peuple a par devers soy le souverain commandement : Ou bien entre les mains d'un conseil composé de personnes en petit nombre, en comparaison de toute la multitude, & à qui ou la noblesse de la naissance, ou l'excellence de la prudence & de la vertu, ou quelque autre considération, a donné cette autorité; & ces sociétés-là s'appellent Aristocraties, parce que le gouvernement est en la disposition de ceux qui sont estimés estre les meilleurs : Ou bien entre les mains d'un seul; ce qui fait les Monarchies, dans lesquelles de tout temps on a donné aux Monarques le titre & la

qualité de Rois. Il est bien vray qu'il y a quelques gouuernemens qui sont en quelque sorte meslés de ceux-là. Mais quelque meslange & quelque temperament qu'il y ait, si est-ce qu'il les faut toujours reduire à quelcune de ces formes-là, parce que comme il a esté fort bien remarqué par les gens sauans, la puissance souueraine est vne chose qui ne se partage point entre plusieurs, & que les Estats politiques possèdent chacun à sa façon, d'une maniere indiuisible. Or en ces premiers temps du monde, il y auoit peu de democraties, ou plustost il n'y en auoit du tout point, & à peine en peut-on remarquer aucune trace dans les histoires. Des Aristocraties, il y en pouuoit auoir quelques vnes; & il semble que c'est ce que l'Écriture sainte appelle *des Seigneuries*; quoy qu'il y en a peu d'exemples de ces premiers temps-là dans les contrées de l'Orient. La premiere forme qu'a eüe le souuerain commandement politique, a esté la royauté, comme il paroist par la parole de Dieu, & comme il a esté reconnu par les historiens Payens mes-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 47
mes. Et cela est venu, ou de ce qu'entre
la puissance paternelle, en la place de
laquelle la puissance politique a en quel-
que sorte succédé, & l'autorité royale,
il y a plus de conuenance qu'entre cette
mesme puissance paternelle, & les
autres formes de gouvernement : ou de
ce que les hommes ont trouué le gou-
uernement royal plus beau & plus no-
ble que les autres, comme aussi l'est-il
veritablement : ou de ce qu'il s'est trou-
ué alors des gens d'une vertu si emi-
nente, que les peuples se sont volonta-
irement portés à leur deferer le soue-
rain commandement, comme à des he-
ros qui le meritoient à cause de leur ra-
re prudence & de leur magnanimité :
ou enfin de ce qu'il s'est trouué des gens
qui par force se sont rendus maistres des
autres, & ont enuahi la domination,
comme on pense que Nimrod a fait.
Quoy qu'il en soit, c'estoit alors la for-
me ordinaire de la puissance souuerai-
ne, presque en toutes les regions de
l'Orient, & particulièrement en Ca-
naan, où estoit Salem, en laquelle Mel-
chisedec estoit Roy. Car Salem estoit

vne ville de cette contrée-là, qui depuis a esté nommée Iebus, & depuis encore Ierusalem, & est deuenüe la capitale de la Iudée, le Siege & la demeure des Rois, le domicile de la Religion, le type de l'Eglise de Dieu en la terre, & celle mesme qui a donné le nom à cette glorieuse Ierusalem que nous verrons quelque iour triomphante dans les cieux. Et lors Salem estoit vne fort petite ville à la verité; au moins certes si vous la comparés avec la grandeur & la magnificence à laquelle elle a monté sous le regne de Salomon. Mais la souveraineté de la puissance ne consiste pas en l'estenduë du pays sur lequel elle est exercée; elle consiste en la majesté independante de la domination. Tellement que si vn Roy est vrayement Roy, il est aussi absolu dans vn petit pays, que dans vn grand, & l'estenduë de l'empire donnera bien de la splendeur à la Royauté, mais non de la souveraineté à la puissance. Melchisedec a donc esté vrayement Roy, quoy que dominant sur vn petit pays, & n'a pas laissé d'estre propre en cet égard pour estre

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 49

estre type de nostre Seigneur, bien qu'il soit dominateur des cieux & de la terre. Dautant qu'il a representé le Seigneur, non eu égard à l'estendue de son empire, qui estant infini ne pouuoit auoir d'image qui le figurast, mais en ce qu'il a vn pouuoir independant d'autre que de Dieu, dont il y a peu auoir vn crayon dans la majesté d'vn Roy qui n'auoit point d'autre supérieur que Dieu mesme.

Pour ce qui est de la charge de Sacrificateur du Dieu souuerain, qui est attribuée à Melchisedec, vous sçaués, mes freres, que dés le commencement il y a eu des sacrifices. Car la coustume de sacrifier a commencé en Abel, & a continué entre les descendans de Seth, a passé iusques à Noé, & de Noé s'est respandu presque par toute la terre. Et cela a eu son fondement en ce que les hommes ont ainsi voulu reconnoistre que c'est Dieu qui a donné l'estre à toutes choses, & qui particulièrement fournit au genre humain par sa Prouidence tout ce qui luy vient de la terre & du fruit des animaux. Tellement que

D

50 *Sermon II. sur le chap. 7.*

c'est vne espece d'hommage qu'on luy a voulu faire de ce qu'on possede par sa liberalité, & vne reconnoissance que c'est à luy proprement que tout appartient, bien qu'il en laissel'usage & la iouissance aux hommes. Outre cela l'on a voulu dans la mort des bestes, confesser en la presence de Dieu, qu'on l'auoit meritée par ses offenses, & declarer qu'on mettoit ces pures victimes en la place des pecheurs, pour contenter en quelque maniere la colere de la Diuinité. Car l'Apostre nous enseigne disertement que dans les sacrifices anniuersaires, qui se faisoient par le souuerain Pontife dans le Tabernacle, il se faisoit aussi vne solennelle commemoration des pechés, Heb. 10. 3. Et ce qui estoit de l'institution de Dieu parmy le peuple d'Israel, estoit conforme au sentiment de la conscience de tous les hommes. Enfin, soit que Dieu ait au commencement inspiré aux hommes le mouuement de sacrifier, soit que leur estant venu du sentiment de leurs offenses, Dieu l'ait depuis approuué & autorisé, tant y a qu'outre les raisons que ie viens

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. N
de vous alleguer , il a voulu que dans
les sacrifices de ses fidelles il y eust quel-
que representation de celuy que nostre
Seigneur deuoit offrir en la plenitude
des temps pour l'abolition des pechés.
Car comme les hommes ont tousiours
eu besoin de satisfaction enuers Dieu,
aussi a-t-il voulu qu'il y ait eu dans leur
Culte quelque marque de ce besoin , &
quelque presage qu'elle se feroit quel-
que iour par vn sacrifice eternellement
efficace , & dont la realité estoit repre-
sentée par ces figures. Or comme il n'y
auoit point en ces premiers tēps. là d'au-
tres Docteurs ordonnés de Dieu pour
l'Eglise que les peres de famille, qui fai-
soyent cette fonction chacun enuers
leurs enfans & leurs seruiteurs, ou si
vous voulés , les Patriarches, qui re-
cueilloient ensemble plusieurs famil-
les lesquelles estoyent issues d'eux, aussi
n'y auoit-il point d'autres sacrifica-
teurs ordinaires non plus. Le droit
donques, ou , comme nous disons main-
tenant , la vocation d'offrir sacrifices à
Dieu , estant ainsi commune à tous les
peres de famille, & par maniere de dire,

naturelle , car elle venoit en quelque forte en dépendance de l'autorité paternelle , elle ne tenoit pas lieu de charge. Car les charges proprement dites ne viennent pas ainsi par la disposition de la Nature , mais par l'institution de quelque loy , & c'est Dieu qui les confere ou immédiatement de luy-mesme, ou par l'entremise des hommes, non comme chose que la Nature ait ordonnée , mais dont sa Providence dispose selon la liberté de sa volonté. Tellement que s'il n'y eust rien eu de plus en Abraham , ce qu'il offroit des sacrifices à Dieu, ce n'auroit pas esté en vertu d'une charge , & n'y auroit point de difficulté à expliquer comment Melchisedec luy auroit esté supérieur en cet égard. Mais en Abraham il y avoit plusieurs choses bien particulières. Car les admirables visions qui luy avoient esté adressées, l'avoient fait Prophete, & il est reconnu pour tel. Ayant esté tiré de dessous la domination de ceux qui pouvoient avoir la puissance politique entre les mains au pais de sa naissance, & mis en cet égard dans vne plei-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 53
ne liberté, Dieu, par les promesses qu'il luy auoit faites de la possession de la terre de Canaan, l'auoit inuesti du droit qu'ont les Princes souuerains, & luy auoit donné beaucoup de benedictions temporelles, de sorte qu'il passoit pour Prince en ces quartiers-là, & les historiens Payens mesmes l'ont conté entre les Rois de Canaan. Enfin, ce que Dieu luy auoit promis de luy donner cette innombrable posterité dont il est parlé au quinzieme de la Genese, le deuoit quelque iour esleuer à la dignité de Patriarche de grandes & populeuses nations, ce qui est souuerainement considerable, comme nous monstrerons quand il sera temps. Cela donques releuoit en luy le droit & la vocation de faire des sacrifices au dessus de ceux qui n'estoyent rien sinon peres de famille seulement, & sembloit luy donner en cet égard quelque egalité avec Melchisedec. Neantmoins, pour dire cela en passant, car il faudra traiter cette matiere plus amplement vne autre fois, hors la qualité de Prophete qui est distincte de celle de Sacrificateur, &

qui ne l'encloft pas neceffairement, toutes les autres choses que nous venons de dire d'Abraham, estoient encore dans leurs semences & en designation seulement. Et quand les semences de ces choses-là ne sont point encore écloses ny reduites à l'effect, elles ne sont point à comparer à celles de mesme nature qui sont desia actuellement existentes. Or Melchisedec est icy appelé *Sacrificateur du Dieu souverain*; termes qui expriment vne charge qui luy auoit esté conserée de Dieu, non en simple designation, mais reellement & de fait, par vne vocation extraordinaire. Et cela est dautant plus remarquable, qu'encore que dès le commencement du monde on eust fait des sacrifices; neantmoins Melchisedec est le premier de tous les hommes de qui l'Escriture ait dit qu'il estoit *Sacrificateur du Dieu souverain*, & à qui par consequent cette charge ait esté communiquée comme vne charge, pour en faire les fonctions en la presence de Dieu par son commandement exprés & particulier. Et ie ne doute nullement

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 59
mes freres, que ces fonctions-là n'ayent
consisté principalement à offrir des sa-
crifices à l'Eternel, c'est à dire, à luy im-
moler des victimes, & à en espendre le
sang devant luy. Car quant à ce que
ceux de l'Eglise Romaine disent que les
fonctions de son Sacerdoce ont con-
sisté à offrir du pain & du vin, par ce
qu'il est parlé du pain & du vin dans
l'histoire du quatorzieme de la Genese,
c'est vne imagination telle qu'à peine
merite-t-elle qu'on la refute, si ce n'e-
stoit qu'elle sert de fondement à vne er-
reur merueilleusement importante, qui
a la vogue en cette communion-là. Car
c'est la-dessus qu'ils bastissent leur pre-
tendu sacerdoce selon l'ordre de Mel-
chisedec, & leur sacrifice de la Messe,
où ils offrent, disent-ils, du pain & du
vin à Dieu. Certainement si ce qu'ils
disent est vray, qu'il se face transub-
stantiation en ce mystere, ils n'offrent
pas à Dieu du pain & du vin, mais le
corps de Christ: & quant au pain & au
vin, il n'y en reste seulement que les
apparences. Et si Melchisedec n'a ap-
porté que des apparences de pain & de

vin avec luy, quelle estoit la substāce qui en estoit enucloppée ? Non , non , mes freres ne nous laissons pas abuser en vne chose si euidente. Melchisedec a apporté du pain & du vin pour rafraichissement à Abraham & à ses soldats , & a fait cela en qualité de Prince humain & de bon voisin , & qui vouloit donner à Abraham des témoignages particuliers de l'estime qu'il faisoit de luy , & de la ioye qu'il auoit de ce que Dieu luy auoit donné vn succès si fauorable de son entreprise. Car au reste , si ç'auoit esté là vn sacrifice, comment est-ce que nostre Apstre n'en fait du tout point de mention, ny en cet endroit icy, ny dās toute cette diuine dispute où il parle de Melchisedec & de sa sacrificature ? Il ne parle pas mesme des sacrifices de Melchisedec, quoy que comme ie vous ay dit, il ne faut pas douter qu'il n'en ait offert, parce que son intention n'a pas esté de coparer Melchisedec avec Iesus Christ à l'égard des fonctions de leur sacerdoce , mais à l'égard du sacerdoce seulement ; & non encore absolument à l'égard du sacerdoce , mais à l'égard de

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 57
son eternité. Car son but est de mon-
strer qu'au lieu que la sacrificature Le-
uitique à deu prendre fin, celle de Christ
à deu estre eternelle, & que cela a esté
representé par le type de Melchisedec.
Et c'est pourquoy le Psalmiste au Ps.
110. dit ainsi: *L'Eternel a juré, & ne s'en
repentira point, tu és Sacrificateur eternel-
lement à la façon de Melchisedec.* Où ce
mot, *eternellement*, ioint avec celuy de,
à la façon, est emphatique tout ce qui ce
peut; parce qu'il paroist clairement que
le S. Esprit y a voulu donner à enten-
dre, qu'en cela la sacrificature de Christ
est *à la façon de Melchisedec*, qu'il demeure
sacrificateur eternellement. Quant à la
difficulté que quelques-vns forment
icy sur ce qu'il leur paroist estrange que
dans le pays de Canaan, qui estoit rem-
pli de nations idolatres, & que Dieu a
enfin chassées & exterminées à cause
de leurs abominations, il se soit trouué
vn Roy qui auoit la connoissance du
vray Dieu, & qui mesme par vne voca-
tion speciale estoit son Sacrificateur,
elle est aisée à resoudre. Premiere-
ment, depuis cette rencontre de Mel-

chisedec & d'Abraham, iusques à ce que ces nations ayent esté exterminées à cause de leurs abominations, il a coulé environ quatre cens ans : ce qui est vn temps assés considerable pour auoir fait degenerer cette region-là de son ancien estat, la connoissance du vray Dieu, qui y pouuoit encore estre en quelques endroits au temps de Melchisedec, s'y estant depuis esteinte. Et en effect il y a dans l'histoire de la Genese des traces assés reconnoissables de cette verité, qu'alors il y auoit en ces quartiers-là des lieux où la connoissance du vray Dieu, que Noé auoit donnée à ses enfans, s'estoit prouignée & conseruée. De sorte qu'il ne doit sembler ny impossible, ny estrange, qu'elle se soit entreter. e dans Salem. Puis apres, posé le cas qu'il fallust icy auoir recours à des moyens extraordinaires & miraculeux, Dieu, en abandonnant ces peuples, ne s'estoit pastellement lié les mains, qu'il ne se peust reueler à qui il luy plairoit d'entr'eux, par des inspirations, & des apparitions, & des reuelations celestes. Ne l'a-t-il pas fait enuers Iob, duquel

quoy qu'on ne sache pas bien certainement en quel temps il a vescu, ny mesmes peut-estre en quel lieu il a habité, il ne laisse pas d'estre indubitable & constant qu'il n'estoit point de la race de Jacob, que Dieu auoit choisie particulièrement pour traiter ses alliances avec elle? Et s'il a eu ses raisons d'en vser de cette sorte enuers Iob, pourquoy n'en aura-t-il pas eu d'en faire de mesme enuers Melchisedec, duquel il vouloit faire vn type tout extraordinaire du Sauueur du monde? Quant au peuple de Salem, pour qui il exerçoit la Sacrificature enuers Dieu, d'vn costé ie ne doute pas qu'il n'eust les mesmes connoissances, & que ce Prince n'eust le soin de les fomenter; & de l'autre ie n'estime pas qu'il soit à propos de s'en enquerir bien particulièrement, parce que l'Ecriture n'en parle point, & que cela ne fait du tout rien au dessein de nostre Apostre. Et c'est le fait d'vn Ministre de l'Euangile, non de se donner carriere en des recherches curieuses, ou d'entretenir ses auditeurs de speculations non necessaires & hors de propos:

mais de se tenir serré au sujet qu'il a à traiter, & de rapporter toutes ses meditations au but de l'auteur & du passage qu'il interprete. Ce donc que vous poués maintenant requerir de nous est, que nous faisons quelques reflexions sur ce que ces deux charges de Roy & de Sacrificateur ont esté jointes en Melchisedec.

Il est certain mes freres, que cela n'est pas commun, de ioindre en vne mesme personne les charges qui regardent le gouvernement de la societé politique, & celles qui concernent l'administration des choses diuines. Et parce que cela n'est pas commun, il peut paroistre aucunement estrange, comme si ces deux sortes de fonctions publiques ne pouoyent conuenir ensemble. Neantmoins il est certain qu'elles ne sont pas absolument incompatibles. Et pour le prouuer ie n'allegueray pas que les Payens l'ont ainsi reconnu, & qu'Anius, dans le Prince des Poëtes Latins, est Roy & Sacrificateur d'Apollon, & que Numa Pompilius, entre les Romains, semble auoir ioint à la ma-

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. 3. 62
jeité de la Royauté, la souueraine in-
tendance des choses qu'ils nommoient
diuines. Ils n'estoyent pas assés bons
Theologiens, pour pouuoir autoriser
cela par leur témoignage. Je diray seu-
lement que puis que Dieu a permis
qu'elles ayent esté iointes en Melchise-
dec, & qu'en nostre Seigneur Iesus
Christ la charge de Mediateur enclost
non seulement celle de Prophete & de
Roy, mais celle de Souuerain Sacrifi-
teur encore, il n'y a rien dans ces char-
ges, à les considerer précisément en
elles-mesmes, de si repugnant ou de si
mal-accordant, qu'elles ne puissent sub-
sister en vn mesme sujet, sans se destrui-
re l'vne l'autre. Et bien que com-
me i'ay desia dit, la dignité de Prince
politique, ne fust en Abraham sinon
comme dans son germe, & que la voca-
tion de faire des sacrifices ne fust pas en
luy encore vne charge proprement, si
est-ce qu'il a fait les fonctions de toutes
les deux. Car il a fait celle de Prince,
quand il a entrepris de faire la guerre,
& qu'il a gouverné sa famille souuerai-
nement: & il a fait celle de Sacrifica-

teur, quand il a offert des sacrifices, ce qu'il a fait diuerses fois aux occasions. Or s'il n'a pas esté incompatible qu'un mesme homme fist les fonctions de ces deux charges, les charges mesmes ne sôt pas incôpatibles non plus, parce que les charges ne peuuent auoir d'incôpatibilité, sinon d'autant que leurs fonctions ne se peuuent souffrir l'une l'autre. Neantmoins, quand il a pleu à Dieu establir tout à fait & la religion, & la police en Israel, il a tellement diuisé ces deux dignités de Roy, & de Souuerain Sacrificateur, qu'il n'a pas voulu qu'elles se rencontraissent iamais en vne mesme personne. Je dis de Roy proprement. Car il est arriué quelques-fois que les Souuerains Sacrificateurs ont esté Iuges du peuple d'Israel, côme Heli. Et ç'a été vne chose fort ordinaire, que les mesmes souuerains Sacrificateurs fussent chefs du Conseil public qu'on appelloit le Sanhedrin, par deuers lequel la puissance du gouvernement politique a esté vn allés long-temps. Mais quant aux Rois, tant s'en faut que la loy permist qu'ils fussent admis à la souueraine Sa-

crificature, que quād quelcun d'entr'eux a voulu entreprendre d'en faire quelque fonctiō, Dieu l'en a puni exemplairement. Et de cela il y a eu diuerses raisons fort considerables. Car outre que le Sacerdoce estoit attaché à la tribu de Leui, & la royauté à celle de Iuda, & que Dieu ne vouloit pas qu'aucun qui ne fust pas de la race de Leui, eust part au seruice du Tabernacle, bien que le peuple d'Israel ne semblast composer qu'un mesme corps, & que la police & la religion y fussent en quelque sorte meslées en diuers égards, si est-ce qu'il a voulu que ces deux relatiōs, d'Estat politique, & de societé de Religion, y fussent manifestement distinctes. Or cette distinction de societés emporte avec soy la separation des puissances qui les gouvernent. Et veritablement la dignité de Roy, & la charge de grand Pontife, obligeoyent, pour s'en bien acquitter, à tant de sortes de fonctions & d'operations, que c'estoit bien assés si vn homme suffisoit à l'une, tant s'en faut qu'il les pût commodément embrasser toutes deux ensemble. Et comme

quelcun a remarqué autrefois que la Nature a cette sagesse & cette richesse tout ensemble, qu'elle fournit aux choses tout autant de diuerses facultés qu'il est necessaire pour les diuerses operations auxquelles elles sont destinées, & ne fait pas cōme ceux qui employent vn mesme cōtëau à la guerre & aux sacrifices, Dieu a voulu assigner ces charges à des personnes différentes, afin qu'ils s'en acquitassent mieux. Adjoustés à cela que les Rois, parmi le peuple d'Israel, estoient obligés à mener de grandes guerres, où il falloit qu'ils executassent eux-mesmes leurs entreprises en combattant de la main. Or il semble qu'il y eust eu en cela quelque chose de mal conuenable, d'apporter aux sacrifices de l'Eternel, des mains ensanglantées du sang des humains. Au moins certes quand David eut pris la resolution de bastir vn Temple en Ierusalem, Dieu loüa bien le zele de son dessein, mais il n'en permit pas l'execution, parce qu'il auoit les mains cōme teintes du sang respandu en tant de combats où il s'estoit trouué

en

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 65

en personne. Et ie ne sçay mesme si dans le gouuernemēt des grands Estats, la Politique qu'on est quelques fois obligé d'y suiure, s'accorderoit fort bien avec cette grande simplicité, & cette grande ingenuité, qui conuient à ceux à qui la conduite de l'Eglise & de la Religion est commise. Mais tous ces inconueniens-là n'estoyent point à craindre en Melchisedec, qui estant Roy d'un fort petit Estat, qui ne comprenoit peut estre en son estendue que le territoire d'une ville seulement, pouuoit fournir aux fonctions de toutes ces deux charges sans difficulté, conduisant son peuple en tranquillité, viuant en paix avec ses voisins, & gouuernant ce petit empire presque avec autant de douceur & de simplicité, & par vne politique aussi innocente, qu'un bon & sage pere de famille gouerne ses enfans & ses seruiteurs. I'adiousteray encore cette consideration. C'est que si un mesme eust esté Roy & Sacrificateur parmy le peuple d'Israel, il eust esté à craindre que les Rois, qui auoyent toute la puissance de l'Estat en la main, s'ils

E

venoyent à se destourner de la pureté de la Religion, ne s'en fissent trop accroire dans les choses diuines. Au lieu que ces deux puissances estans separées, elles s'éclairoyent en quelque sorte reciproquement, & si les Rois entreprenoyent d'apporter quelque alteration & quelque corruption au seruice de Dieu, ils y trouuoient vn obstacle en la dignité sacerdotale. Et cela encore n'a point de lieu en Melchisedec, de qui la pieté & la vertu, qu'il faut presumer auoir esté excellentes en luy, ne permettent pas que l'on croye qu'il ait esté capable de corrompre le Culte de ce grand Dieu, qui s'estoit reuelé à luy; & qu'il luy auoit commis des charges si glorieuses. Ainsi Dieu l'a & choisi & composé de la façon, pour en former vn crayon dans lequel nous vissions l'image du Sauueur du monde.

Nous voyons en nos temps, mes freres, vn homme qui prend la qualité de souuerain Pontife en l'Eglise de Dieu, qui à cette dignité Ecclesiastique veut encore ioindre la puissance temporelle, & qui comme il s'esleue au dessus de

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 67
tous les Euesques du monde , pretend
encore estre elleué en autorité par des-
sus les plus grands Rois. Et pour fon-
dement de tout cela il establit non tant
la ressemblance avec Melchisedec,
quoy qu'il se die estre Sacrificateur se-
lon son ordre , que la Lieutenance de
Iesus Christ , qui au souuerain Pontifi-
cat, a ioint en sa personne la majesté de
la Royauté. Mais c'est à fausses ensei-
gnes qu'il se vante de si grandes choses.
Il n'y a desormais plus d'autres Sacrifi-
cateurs pour l'Eglise Chrestienne enuers
Dieu , que nostre Seigneur Iesus , dont
le Sacerdoce est eternal , comme sa vie
est imperissable. Il n'y a point d'autre
Roy de l'Eglise de Dieu , ny d'autre
puissance esleuée au dessus des Rois,
que celle de nostre Seigneur encore ; &
quiconque s'attribuë ces qualités-là, se
met en la place de Christ , & entant
qu'en luy est , il luy desrobe sa gloire.
Et cette puissance temporelle qu'on a
attribuée à l'Euesque de Rome , a esté
cause de la ruine de la Religion , qu'il a
asseruie aux interests de sa grandeur ;
comme il s'est serui de l'autorité qu'on

luy auoit donné en l'Eglise de Dieu; pour monter à ce haut point de puissance & de majesté qui le rend formidable aux Empereurs mesmes. Cette pompe au reste, & cette magnificence dont on a environné le Pape, & le reste du ministère Ecclesiastique, n'a point de rapport ny de conuenance avec la nature de la Religion de Christ. Autresfois qu'elle estoit en quelque façon charnelle sous l'œconomie de la Loy, elle pouuoit auoir besoin d'ornemens corporels pour se rendre recommandable. Maintenant que par la manifestation de Dieu en chair, les promesses du salut ont esté desueloppées du voile qui les couuroit, & mises dans vne claire euidence & dans vn plein iour, non seulement il n'est plus necessaire qu'elle se pare de la façon, mais celuy est de l'empeschement & de l'embaras, & vne affection qui corrompt la splendeur de sa beauté naturelle. Elle ne conuient non plus à la charge des Ministres de l'Euangile ny à la nature de leur predication. Car si l'Apostre S. Paul dit que l'eloquence du monde, & les paroles

atrayantes de la sagesse humaine, ne font pas bonnes pour annoncer l'Euan-gile du Sauueur, parce qu'elles ostent à la Croix de Christ la gloire de la con-uerſion des cœurs, les hommes s'ima-ginans aisement que c'est non à la vertu de la croix, mais à l'artifice des Ora-teurs, que les entendemens des fide-les se sont laissés vaincre, que deuons-nous craindre de cet esclat qui rayonne au tour des Euesques & des Prelats, si-non que si leurs predications estoient capables de produire quelque bon ef-fect, on l'attribueroit plustost à la ma-gnificence de leur attirail, qui esbloût les yeux des simples, qu'à l'euidence de la verité? Enfin, elle ne conuient nul-lement à la condition de l'Eglise de Christ tandis qu'elle est en la terre. Au-trefois, sous la dispensation legale, Dieu luy auoit promis des benedictions tem-porelles, maintenant le Seigneur Iesus ne luy denonce autre chose que croix & tribulations icy bas. Autrefois, dans la foiblesse de son enfance, elle tiroit quelque ioye & quelque consolation de se voir gratifiée de ces auantages mon-

dains. Maintenant qu'elle est venue à vn aage plus auancé, & qu'approchant beaucoup plus près de la parfaite stature de Christ, elle a de la vigueur d'esprit & de la connoissance dauantage, elle prend à gloire d'estre conformée à nostre Seigneur Iesus en souffrances, & en cet estat mesprisable auquel il a paru en sa conuersation icy bas. Or si l'Eglise mesme a renoncé à la puissance mondaine, & au lustre de ce siecle icy, quelle pretention y peuuent auoir ses Ministres ? Il faut donc, mes freres, qu'ils se tirent à quartier en cette occasion icy, & qu'ils ne se meslent du tout point dans la cõparaison que l'Apostre fait avec Melchisedec, comme de la verité avec la figure. Car s'ils pretendent auoir quelque chose de commun avec Melchisedec, le temps des figures est passé. Et s'ils veulent entrer en participation des choses qui se trouuent effectiuement dans la verité, ils veulent partager avec Christ la gloire de sa Royauté & de son Sacerdoce. Comparons donc Christ & Melchisedec, en laissant tout à fait à part les Ministres de

l'Euangile. Melchisedec a esté Roy, & nostre Seigneur l'est aussi : Melchisedec a esté Sacrificateur du Dieu-souverain, & nostre Pontife est establi de Dieu en son Eglise. En Melchisedec ces deux dignités se sont rencontrées sans se choquer : en nostre Seigneur elles s'accordent parfaitement bien, & ne s'embarassent point l'une l'autre. Melchisedec a esté Roy & Sacrificateur dans Salem, qui estoit environnée de nations Idolatres en la terre de Canaan : nostre Seigneur est Roy & Sacrificateur en son Eglise, qui tandis qu'elle est icy bas, a les autres nations de la terre pour ennemies. Melchisedec a esté fait Sacrificateur d'une façon que l'on ne connoist point ; parce que la Parole de Dieu n'en parle pas : nostre Seigneur a esté installé en sa charge par celui qui luy a dit, *Tu es Sacrificateur eternellement*, sans qu'on ait veu ny onction corporelle pour cela, ny aucune autre ceremonie. Melchisedec est singulier en toute l'histoire sainte, & dans la suite de tous les siecles, iusques à l'apparition de Christ, qui ait reüni en-

semble ces deux souveraines qualités: nostre Seigneur est & sera éternellement l'unique souverain Monarque de son Eglise. Melchisedec paroist dans l'histoire qui nous en est faite, comme vn homme descendu des cieus, & comme remonté dans les cieus, parce que n'en ayant iamais parlé auparauant, il n'en est iamais parlé depuis. Et nostre Seigneur estant veritablement descendu des cieus, en terre pour y exercer la charge que só pere luy cõmettoit, apres s'en estre fidellement acquitré au salut éternel du genre humain, s'est retiré là haut au ciel par vne ascension glorieuse. En cela consiste la ressemblance qui est entr'eux: mais il y a des differences tres-considerables & tres-importantes. Melchisedec n'a esté Roy que d'vne ville, & de son territoire seulement: au lieu que l'empire de nostre Seigneur, s'exerce tellement en son Eglise, qu'il s'estend sur toutes les parties de l'vniuers. Melchisedec n'a regné que sur les corps, & nostre Seigneur Iesus a domination sur les esprits. Melchisedec a eu dans l'exercice de sa

Royauté, pour but la felicité de son peuple, autant qu'elle se peut obtenir icy bas : nostre Seigneur, en l'exercice de la sienne, a pour but auquel il nous veut amener, la beatitude eternelle. Et pour ce qui est du Sacerdoce, Melchisedec a offert quelque beste pour victime au Dieu souuerain : Christ s'est offert soy-mesme à son Pere celeste en la Croix. Melchisedec a fait toutes les fonctions de sa charge de Sacrificateur en la terre ; nostre Seigneur, apres s'estre offert soy-mesme en la terre, intercede eternellement pour nous dans les cieux. Enfin, Melchisedec a esté comme vn tableau enigmatique & difficile à expliquer, proposé dans les Escrits de Moysé, aux yeux du peuple d'Israel, pour admirer en silence les mysteres qu'il contenoit : nostre Seigneur est la verité, desueloppée de toutes ombres & de toutes difficultés, que le S. Esprit esleue tous les iours deuant les yeux des nostres par la predication, pour tirer de sa contemplation, & de l'intelligence des merueilles qu'elle contient, vne ioye inenarrable & glo-

rieuse. Le fruit donques que nous auons à retirer de ce que nous auons entendu, freres bien aimés, est que nous reconnoissons bien quel est d'un costé l'auantage de nostre condition, & de l'autre le deuoir auquel nous sommes obligés, & dont il faut que nous nous acquitions, si nous ne voulons dechoir de cet auantage. Nostre condition est d'estre citoyens de la vraye Salem, où nostre Seigneur Iesus Christ regne. C'est-là que nous entendons tous les iours la publication de ses Loix : c'est-là que nous receuons ses diuins enseignemens, en la lecture & en l'ouïe de son Euan-gile. C'est-là que nous experimentons la protection de sa main contre les ennemis de nostre salut; c'est-là que nous voyons se desployer la vertu & l'esclat, la force & la magnificence de son sceptre. C'est-là enfin que nous auons à attendre de la main de nostre souverain Seigneur, secours en toutes tentations, victoires dans tous les assauts qui nous sont liurés, deliurance dans tous les combats que nous auons à soustenir, & dans toutes les persecutions auxquelles

nous sommes exposés, tandis que nous sommes en la terre. Et ne craignons pas, mes freres bien-aimés la puissance de nos ennemis. Celuy qui nous defend n'est pas vn petit Roy qui ait luy-mesme à craindre les ligues des Potentats, ou les conspirations des Estats, & les inondations des grandes armées. Les cieux, la terre, les hommes, les Anges, sont à son commandement : toutes les creatures, visibles & inuisibles dépendent absolument de ses ordres ; & l'enfer mesmes, avec toutes ses noires puissances, & son Monarque tenebreux, tremblent de peur iusques au fond, quand il fait seulement ouïr sa voix, ou qu'il reueletant soit peu sa majesté glorieuse. Nostre deuoit est de luy estre des sujets obeissans, & de ne nous liurer pas nous-mesmes aux ennemis de nostre salut, d'auoir perpetuellement guerre avec eux, & de nous montrer zelateurs de la gloire de nostre Prince. Apres cela, mes freres, pour ce qui est du Sacerdoce de Christ, nous sommes ceux veritablement à qui le fruit en appartient. Car il est bien vray

qu'il a esté offert généralement pour les hommes, pourueu qu'ils croient en ce grand Sacrificateur. Mais il est vray aussi que ce Sacerdoce n'est fructueux sinon pour ceux-là seulement qui croient. Et c'est proprement eu égard à l'efficace qu'il a pour ceux par qui il est receu par foy, que l'Apostre le considere en cette diuine Epistre. C'est donc pour nous qu'il a la vertu de faire la propitiation des pechés : c'est pour nous que son intercession obtient la perseuerance en la foy, & la certitude invariable du salut : c'est pour nous qu'il a ouuert la voye à ce diuin Esprit qui nous renouuelle, & nous regenere, & nous conserue à Dieu par la sanctification; c'est à nous enfin qu'il donne l'accés enuers Dieu, & la hardiesse de nous approcher de luy, tant pour estre aidés en temps opportun, que pour luy rendre le Culte que nous luy deuons, & les oblations de nos actions de graces. Aussi est-ce à nous à reconnoistre avec gratitude ces inestimables bienfaits, à le benir eternellement, à celebrer les loüanges de ses vertus, à rapporter à sa

de l'Ep. aux Heb. v. 1 2. 3. 77

gloire toute nostre couuersation, & à nous donner garde soigneusement de flestrir par de mauuaises actions, la splendeur & la pureté de cette consecration qu'il a faite de nous à son Pere par son Sacerdoce. En fin, mes freres, nous auons ce glorieux auantage en nostre condition, que nous sommes eleués à l'esperance d'estre par nostre Seigneur Iesus, faits Rois & Sacrificateurs à Dieu son Pere. Non pour exercer nostre royauté dans la terre, comme quelques-vns s'imaginent icy bas des grandeurs & des prosperités pour l'Eglise de Dieu. Nostre estat est ordinairement mesprisable icy bas, soit que vous ayés égard à l'Eglise en general, soit que vous consideriés la pluspart des personnes qui la composent. Elle est affligée, tourmentée, destituée de consolation, comme ont dit les Prophetes autrefois: il y a parmy nous peu de nobles, peu de riches, peu de puissans, comme l'Apostre le dit à l'Eglise de Corinthe. Non pour exercer aussi nostre Sacerdoce en oblations propitiatoires pour le peché, comme ceux de

la communion de Rome se figurent qu'ils le font. Le Seigneur Iesus est le seul Sacrificateur, comme aussi est-il la seule victime, qui par l'effusion de son sang a fait l'expiation de nos crimes. Mais pour posséder quelque iour dans les cieux avec nostre Seigneur Iesus tout autant de gloire & de dignité, que l'idée de ces deux charges de Rois & de Sacrificateurs est capable d'en représenter à nostre pensée. Car d'autant que parmy le peuple d'Israel ces deux charges de Rois & de grands Pontifes, estoient souveraines, chacune en la société sur laquelle elles estoient establies pour les gouverner, & que toute charge souveraine, celles-là particulièrement, estoient accompagnées & reuestuës d'un grand esclat de dignité, le S. Esprit n'ayant point d'autres plus splendides images que celles-là, pour nous mettre dans l'entendement quelque impression de la gloire que nous attendons, les a employées pour représenter la magnificence de nos esperances. Encore certes, mes freres, sont-elles bien loin au dessous de la chose mesme. Les

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. & 3. 79

Sacrificateurs auoyent des vestemens honorables, des tiars magnifiques, vn pectoral plein de pierreries exquisés, & quantité d'autres ornemens dont ils paroyent leurs personnes, quand ils faisoient leurs fonctions. Mais tout cela, quel qui fust estoit tiré de la terre, & s'est enfin reduit en poudre. Au lieu que la gloire dont nous serons quelque iour reuestus, comme elle sera celeste, aussi sera-t-elle imperissable. Les Sacrificateurs auoyent seuls le droit d'entrer vne fois l'an dans le lieu tres-saint du Tabernacle, pour y comparoistre en la presence de l'Arche de l'Eternel. Mais quoy que cette Arche fust toute couverte d'or, & que toutes les courtines de ce lieu-là rayonnassent de ce precieux metal à l'imitation des astres, ce n'estoit que de l'or pourtant, qui comme il est tiré des entrailles de la terre, y retourne enfin insensiblement. Au lieu que nous auons le droit d'entrer quelque iour dans le vray sanctuaire de l'Eternel, ou la gloire de sa majesté reluit & brille à toute eternité, iusques à esblouir les yeux des Seraphins & des Anges.

Les Rois habitent ordinairement en de superbes palais, où l'or, l'argent, le marbre, le iaspe & le porphyre esclattent comme à l'enuy, & où quand on vient à y entrer, on est ravi en admiration de la richesse des tapisseries & de la beauté des peintures. Mais les gardes qui sont aux entrées n'empeschent pas les soins & les ennuis, & les mécontentemens cuisans de s'aller nichet dans ces beaux lambris, & entre les tentures qui les environnent dans leurs cabinets & dans leurs couches royales. Et au bout de quelques années la mort enseuelit toute cette pompe dans les tombeaux, & le temps triomphe à la fin de ces prodigieuses masses de bastimens, qu'ils auoyent esperé pouuoir cimenter à l'espreuve de tous les siecles. Au lieu que quant à nous, nostre domicile doit estre là-haut dans le ciel, dans vn logement digne de la presence du Seigneur Iesus, à qui la reuolution des temps n'apporteront aucun changement, ny aucun ternissement à sa beauté eternellement florissante. Il ne reste donc sinon que nous ayons des pensées de sainteté,
comme

de l'Ep. aux Heb. v. 1. 2. 3. **Et**
comme deuant estre Sacrificateur, &
des mouuemens de vraye generosité,
comme deuans estre quelque iour Rois,
& qu'en mesprisant les choses de la ter-
re, nous aspirions au ciel, où ces gloires
& ces felicités nous sont mises en reser-
ue. A Dieu, qui nous en a donné l'es-
perance, Pere, Fils, & S. E sprit, vn seul
Dieu benit eternellement, soit gloire,
force, & empire dès maintenant & à
iamais. AMEN.



F